



**PUBLICITE DES HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES
ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX**

*Instruction n°2006-10 du 19 décembre 2006,
prise en application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF*

Exercices couverts : 2006 - 2005 (a)

	Cailliau Dedouit & Associés				Deloitte & Associés			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (b)								
Emetteur	172 500	139 650	48%	46%	86 400	108 500	100%	92%
Filiales intégrées globalement	121 365	90 295	34%	30%	0	0	0%	0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes (c)								
Emetteur	61 870	74 070	17%	24%	0	10 000	0%	8%
Filiales intégrées globalement	6 400	0	2%	0%	0	0	0%	0%
Sous-total	362 135	304 015	100%	100%	86 400	118 500	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (d)								
Juridique, fiscal, social	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Autres	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Sous-total	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
TOTAL	362 135	304 015	100%	100%	86 400	118 500	100%	100%

- (a)** Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable prises en charge au compte de résultat.
- (b)** Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du commissaire aux comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.
- (c)** Cette rubrique reprend les diligences et prestations directement liées rendues à l'émetteur ou à ses filiales :
- par le commissaire aux comptes dans le respect des dispositions de l'article 10 du code de déontologie,
- par un membre du réseau dans le respect des dispositions des articles 23 et 24 du code de déontologie.
- (d)** Il s'agit des prestations hors Audit rendues, dans le respect des dispositions de l'article 24 du code de déontologie, par un membre du réseau aux filiales de l'émetteur dont les comptes sont certifiés.
- (e)** Ajouter une colonne s'il y a plus de deux commissaires aux comptes.